

Projet pédagogique 2022/2023

Périscolaire Les Pimouss'

(Les Pineaux/Les Moutiers sur le
Lay)



Sommaire:

- **Présentation des accueils périscolaires**
 - **Le territoire**
 - **L'association organisatrice : Association intercommunale Familles Rurales du Pays Mareuil sur Lay**

- **Présentation des lieux**
 - **Présentation des périscolaires**
 - **Type et conditions d'accueil**
 - **Les intentions et les objectifs**
 - **Le projet éducatif de l'association**
 - **Les objectifs pédagogiques**
 - **Les Moyens**
 - **L'organisation et l'animation**
 - **L'animation**
 - **L'équipe d'animation**

page 2

page 4

page 5

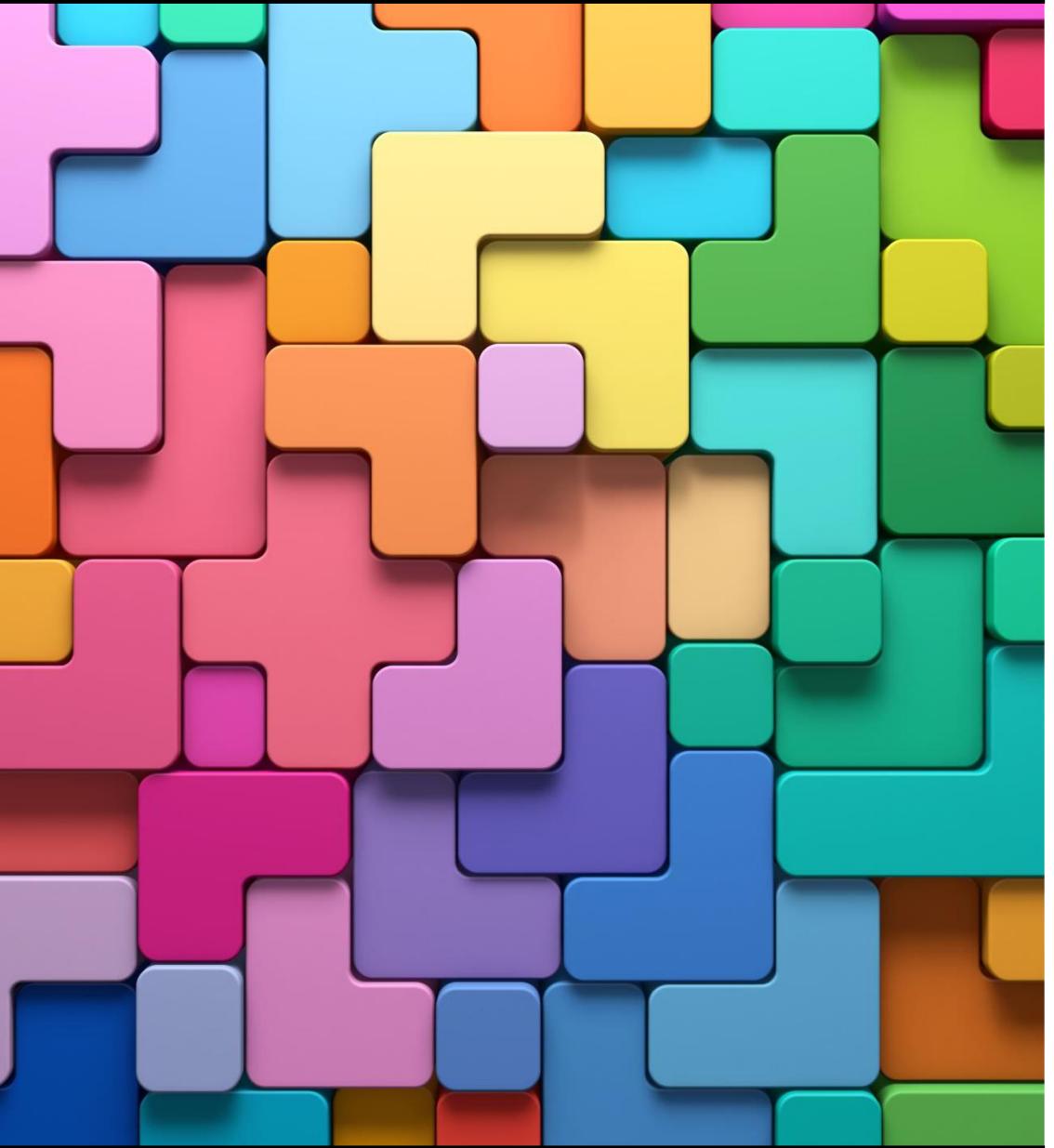
page 7

page 8

page 8

page 10

page 10



Présentation de l'accueil périscolaire Les Pimouss'

a) Le territoire

L'accueil périscolaire « Les pimouss' » (multisites) se situe aux Pineaux qui compte à ce jour 655 habitants et à Moutiers sur le Lay qui compte à ce jour 745 habitants. Depuis 2017, ces communes font parties de la communauté de communes du sud Vendée littorale qui regroupe 4 anciennes communautés de communes.



b) L'association intercommunale Familles Rurales du Pays Mareuillais

Les accueils périscolaires sont gérés par l'association intercommunale Familles Rurales du Pays Mareuillais.

« Familles Rurales » est une association nationale de loi 1901 reconnue d'utilité publique. Elle touche plusieurs domaines partout en France dont la jeunesse et l'éducation populaire.

L'association locale de Mareuil sur Lay appartient à la Fédération départementale Familles Rurales de Vendée. Cette dernière accompagne les associations locales dans leur fonctionnement et leur développement.

L'association est aussi l'organisatrice d'un accueil de loisirs sur la commune de Mareuil sur Lay. Elle organise également une colo tous les ans pour les adolescents. L'association intervient aussi à travers un « club aînés » et un service de baby-sitting.



Présentation des lieux

a) Le périscolaire des Pineaux

L'accueil périscolaire des Pineaux est situé dans un bâtiment en plein centre ville (Rue de L'océan). Il s'agit de deux grands préfabriqués. Ces bâtiments sont aussi utilisé par la cantine scolaire de l'école Notre Dame des Pineaux. Un espace est dédié à la bibliothèque de la commune des Pineaux. Dans les locaux nous trouvons :

- Deux espaces d'activités
- D'un toilettes adapté aux enfants de moins de 3 ans
- D'un toilette adapté aux enfants de plus de 6 ans
- D'un toilette pour personnes à mobilité réduite
- Un office et local de plonge, ménage et réserve

En dehors de l'espace bâti les enfants bénéficient d'un espace clos à l'extérieur des bâtiments. Cet espace sera utilisé pour prendre le goûter ou faire divers jeux collectifs.



b) Le périscolaire des Moutiers sur le Lay

L'accueil périscolaire des Moutiers est situé dans un bâtiment en plein cœur du centre ville (place de l'église). Il s'agit de l'ancienne mairie de la commune qui a été réhabilitée en accueil périscolaire . Juxtaposé à ces bâtiments nous trouvons une salle utilisé par la cantine scolaire de l'école Sainte Marie de Moutiers sur le Lay. Nous pouvons utiliser cet espace en cas de forte affluence. Dans les locaux nous trouvons :

- Un espace d'activités (possibilité d'un deuxième espace dans la continuité du bâtiment),
- De deux sanitaires
- Un office et local de plonge, ménage et réserve

En dehors de l'espace bâti les enfants ne bénéficient pas d'espace à l'extérieur des bâtiments.



c) Type et conditions d'accueil

Les accueils périscolaires sont ouverts tous les jours en période scolaire sauf le mercredi. Ils sont fermés les périodes de vacances scolaires.

Habilités par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale, ils accueillent les enfants dès leur inscription dans un établissement scolaire.

Les accueils périscolaires ne fournissent pas le goûter, mais les enfants peuvent ramener le leurs.

Modalités d'inscription:

Chaque famille souhaitant inscrire son ou ses enfants aux accueils périscolaires doit compléter un dossier d'inscription comprenant les éléments suivants :

- Une fiche annuelle de renseignement
- Une fiche de liaison
- Une photocopie des vaccins obligatoires (DT Polio)
- Une autorisation à rentrer avec une tierce personne, à pied ou à vélo (si besoin) et une autorisation de droit à l'image
- S'il y a lieu, un justificatif de droits de garde pour les enfants de parents séparés
- Un coupon d'inscription au mois va être mis en place à partir de janvier 2023 (dans l'attente des modalités d'inscription).
- Un projet d'accueil individualisé pour les enfants porteurs d'un handicap ou d'une maladie chronique

Pour les enfants porteurs d'un handicap ou d'une maladie chronique, un projet d'accueil individualisé sera mis en place si nécessaire afin de prévoir un encadrement approprié. Le directeur de la structure évalue chaque situation en concertation avec les familles et le cas échéant avec l'équipe de soin qui suit l'enfant au quotidien.

L'accueil périscolaire est ouvert à tous les enfants. Dans le cas où il serait amené à accueillir un enfant atteint de trouble de la santé ou en situation d'handicap, la directrice prendra les mesures nécessaires afin de préparer au mieux l'accueil de ce dernier.

L'inscription aux accueils périscolaires est obligatoire. L'inscription est prise en compte à partir du moment où le dossier de l'enfant est complet.

Une fois le dossier de l'enfant complet, les familles n'ont pas besoin de remplir de coupon afin d'inscrire les enfants aux périscolaires.

Les animatrices ne savent pas à l'avance le nombre d'enfants présents à l'accueil périscolaire.

Les intentions et les objectifs

b) Le projet pédagogique

Le projet pédagogique a été travaillé en équipe (animatrices et directrice) lors d'une réunion d'équipe,

La finalité de ce projet cette année sera de faire en sorte que l'enfant soit acteur et épanoui au sein de l'accueil périscolaire.

Objectif générale 1: Construire le vivre ensemble au sein de l'accueil périscolaire

- En étant à l'écoute des enfants
- En construisant et respectant les règles de vie
- En apprenant le respect de l'autre et de soi-même

Objectif générale 2: Participer au développement de l'enfant

- En encourageant les enfants
- En favorisant l'autonomie
- En veillant à leur sécurité et à leurs besoins

Objectif générale 3: Permettre à l'enfant de vivre des moments de loisirs agréables, enrichissants et motivants

- En laissant l'enfant choisir entre plusieurs activités
- En proposant des activités variées
- En créant une dynamique autour des différents projets

c) Les moyens

Objectif 1 Construire le vivre ensemble

- Un temps sera mis en place afin de laisser chaque enfant s'exprimer.
- Une boîte à idée sera mise en place
- La construction des règles de vie avec les enfants sera faite

Objectif 2 Participer au développement de l'enfant

- Les animatrices laisseront au maximum les enfants faire dans les tâches de la vie quotidienne,
- Au travers différentes activités proposées afin d'enrichir leurs connaissances
- Les animatrices seront là afin d'encourager les enfants tout au long de l'année

Objectif 3 Permettre à l'enfant de vivre des moments de loisirs agréables, enrichissants et motivants

- Les enfants auront le choix ou non de faire l'activité proposée
- Les animatrices proposeront des activités nouvelles et variées
- En les impliquant dans les différents projets menés

L'organisation et l'animation

a) L'équipe d'animation

L'équipe d'animation pour les périscolaires est composée :

- D'une directrice à temps plein (CDI) :
• Lauren Marot BPJEPS LTP

Périscolaire les Moutiers sur le Lay

- D'une animatrice diplômé BAFA :
Anastazia Contet
- D'une animatrice diplômé BAFA :
Malika Trieau

Périscolaire Les pineaux

- D'une animatrice diplômé BPJEPS APT
Maréva Védrier
- D'une animatrice diplômé BAFA
Laetitia Cadoret

L'équipe d'animation se réunira une fois par cycle afin de définir ensemble les différentes actions menées. Nous profiterons de ce temps pour faire une bilan.

Des rencontres sont mises en place entre les animatrices, les commissions de bénévoles et le maire de chaque commune, afin de faire le point sur les projets en cours et sur les points à discuter en équipe.

b) L'animation

Les accueils du matin et du soir, sont des moments dans la journée de l'enfant qui lui servent de transition entre la maison et l'école.

Nous n'avons pas pour vocation une grande quantité d'animation sur ces créneaux, mais plutôt de laisser l'enfant vivre ces temps à son rythme.

En effet, des ateliers tels que pâte à modeler, dessin, perles, scoubidou, jeu de société...sont proposés en accès libre aux enfants.

Durant l'année scolaire les enfants peuvent, s'ils le souhaitent, participer à des ateliers proposés par les animatrices :

- Période 1 : « Sport »
- Période 2 : « Rêve »
- Période 3 : « Le monde des sorciers »
- Période 4 : « Cinéma »
- Période 5 : « Monsieur et Madame »